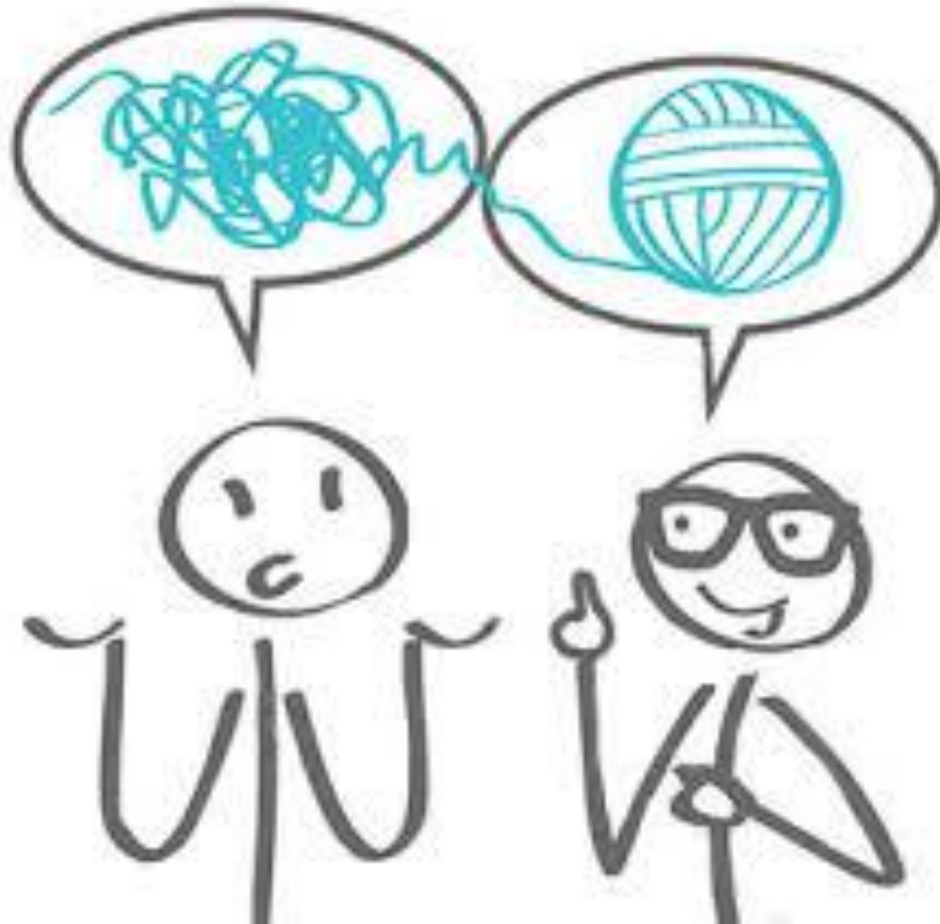


EXPERIMENTEZ L'INTELLIGENCE COLLECTIVE
ARDESS

Nîmes
Mercredi 29 mai 2019

LE COACHING PROFESSIONNEL / C'EST QUOI ?

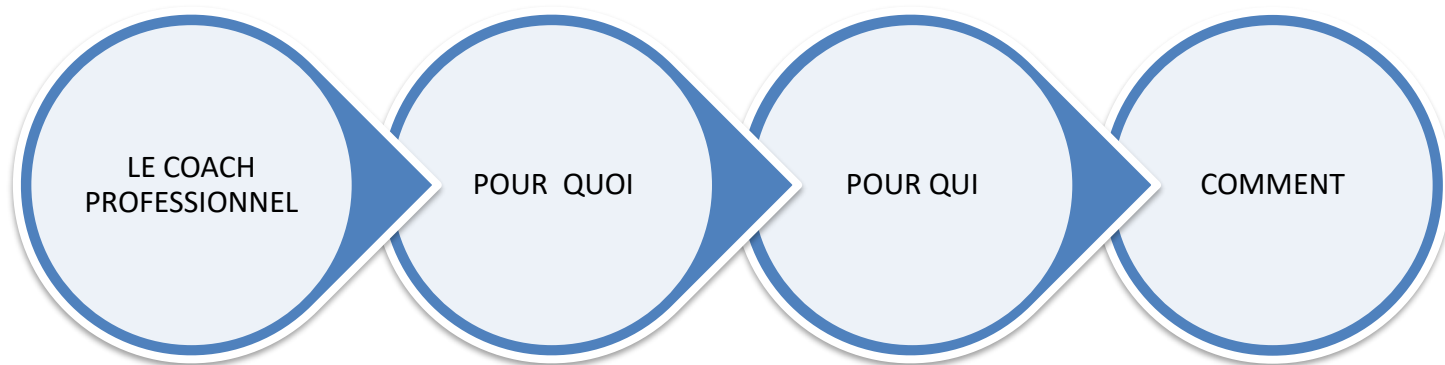


LE COACHING PROFESSIONNEL / C'EST QUOI ?



- Le coaching professionnel est un mode d'accompagnement qui permet à une personne ou une équipe d'élaborer de nouvelles solutions et des comportements en adéquation avec ses enjeux et les besoins de l'entreprise dans une perspective de développement durable et global. Il se réalise dans « l'ici et maintenant » pour une mise en action au service du futur.

LE COACHING PROFESSIONNEL? POUR QUOI ? POUR QUI ?



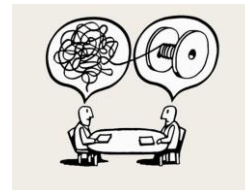
LE COACHING PROFESSIONNEL? POUR QUOI ? POUR QUI ?



- Le coaching professionnel est un mode d'accompagnement qui permet à une personne ou une équipe d'élaborer de nouvelles solutions et des comportements en adéquation avec ses enjeux et les besoins de l'entreprise dans une perspective de développement durable et global. Il se réalise dans « l'ici et maintenant » pour une mise en action au service du futur.

POUR QUOI ?

- Le coaching professionnel a pour objectif de conforter le Directeur et/ou les salariés dans leur posture au sein de l'entreprise.
- Le coaching vise à un développement professionnel et personnel dans sa posture et ses choix professionnels.
- Le coaching permet de devenir audacieux en sortant de sa zone de confort.
- Le coaching assure un accompagnement après une reprise de travail sur plusieurs séances afin de sécuriser le salarié dans son emploi.



POUR QUI ?

- **Pour les Directeurs et les managers**

Qui souhaitent développer leur posture de leader et la gestion de la relation au sein des équipes.

- **Pour les équipes**

Afin de travailler sur le sens et la vision partagée du travail dans une entreprise.

- **Pour les Directeurs et/ou les managers et/ou les salariés**

En burn-out et/ou après une reprise de travail.

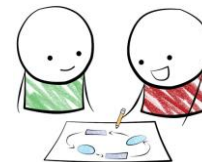
- ➔ « fatigués » en prévention du burn-out.
- ➔ En questionnement professionnel sur leur choix de rester ou de quitter l'entreprise. (ex)



COMMENT ?

- En coaching individuel (ex)

- Le coaché va, grâce à l'accompagnement d'un coach trouver ses propres solutions et le chemin qui est bon pour lui.
- Les séances de coaching se réalisent après une séance de choix (15 min) pour que le coach et le coaché se sentent ok pour travailler ensemble.
- Un contrat est réalisé entre les parties. Coach, coaché et prescripteur.
- Plusieurs séances permettent d'accompagner le coaché en fonction de ses objectifs. La séance dure environ 1 h toutes les 2 à 3 semaines. La séance peut se faire en présentiel, par Skype ou par téléphone.
- Le nombre de séances est définie dans le contrat avec un minimum de 5 séances. Un bilan est ensuite réalisé avec une possibilité de continuer ou non.



COMMENT ?

- En coaching d'équipe

- Le coaching peut être réalisé au sein d'une équipe afin de développer la coresponsabilité, la coopération et l'interconnexion qui favorise la création d'une dynamique en Intelligence Collective.
- Le coaching peut également se faire en groupe afin de sortir les chefs d'entreprise de l'isolement par des groupes d'échanges de pratiques managériales.



LE COACH PROFESSIONNEL

- Il a suivi une formation spécifique au coaching.
- Il souscrit à un code de déontologie (EMCC).
- Il peut témoigner d'une pratique continue du coaching.
- Il est régulièrement supervisé.
- Il est engagé dans une démarche de développement personnel permanent et de formation continue.



LE COACH PROFESSIONNEL

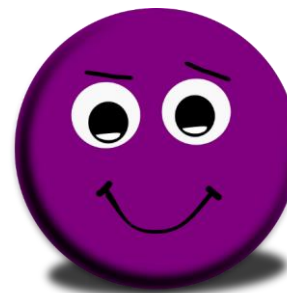
- Il a la capacité d'expliciter sa pratique avec des références théoriques établies dans une démarche réflexive.
- Il fait preuve d'une approche bienveillante centrée sur la personne, l'équipe ou le système humain accompagné.
- Il accompagne ses clients vers leurs objectifs, en autonomie et respect du libre-arbitre.



EN RESUME

Recommander du coaching professionnel au sein des établissements et services est un axe de prévention de la santé au travail pour les Directeurs, les managers et les salariés au sein de leur organisation.

Bénéficier d'un coach professionnel permet aux salariés de connecter au plaisir, au bien-être en étant en pleine puissance dans leur vie personnelle et professionnelle.



DES AVANTAGES DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

4 avantages de pratiquer l'intelligence collective

- ❑ Co-créativité
- ❑ Des équipes soudées
- ❑ Motivation
- ❑ Responsabilité



GENERER DU SENS POUR UNE VISION PARTAGÉE



GENERER DU SENS POUR UNE VISION PARTAGÉE





LE CABINET AVIANCE CONSEIL

LE CABINET AVIANCE CONSEILS

- Un cabinet national spécialisé dans le domaine de l'économie sociale et solidaire basé à Alès (30) et en région IDF
- Une expérience significative de l'ensemble des publics fragiles: Personnes âgées, handicapées, enfance, exclusion sociale..
- Un réseau d'experts présent sur l'ensemble du territoire national



NOS SERVICES

- **Conseil**

- ➔ Audit et accompagnement stratégique (projets associatifs, diversification offre de services et publics)
- ➔ Démarches qualité (PE, PP, évaluations, certification, outils de suivi)
- ➔ Risques professionnels et risques psychosociaux
- ➔ Gestion RH (fiches de poste, entretiens professionnels, gestion des compétences)
- ➔ Gestion et optimisation organisationnelle (ÉQUILIBRE) et financière (CPOM, convention tripartite...)
- ➔ Coopérations territoriales



NOS SERVICES

- **Formation intra/inter/ DPC**

- Formations transversales, formations métier
- Encadrement, équipes de terrain bénévoles....
- Formation de tuteurs

- **Coaching et accompagnement**

- Organisation, Dirigeants, équipes

- **Management de transition et recrutement**

- Remplacement en cas de vacances de poste
- Recrutement dirigeants et cadres de direction

- **Études et enquêtes**

- Enquête de satisfaction de vos usagers.
- Outils : guides, référentiels, protocoles



NOS SERVICES EN COACHING PROFESSIONNEL

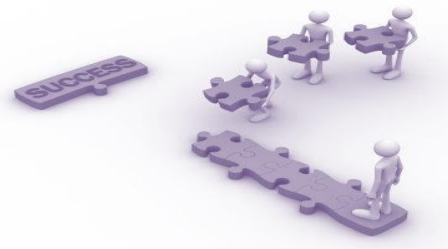
- **Coaching individuel de Dirigeants et managers :**
 - Prise de fonction du Dirigeant
 - Travail sur la vision du projet d'établissement
 - Conduite du changement à forts enjeux
 - Développement du leadership



NOS SERVICES COACHING

- **Coaching d'Équipes :**

- Régulation des résistances au changement
- Création d'une culture commune
- Constitution d'une équipe efficace dans le cadre de projets
- Communication interpersonnelle et collective
- Analyse de la pratique professionnelle
- Soutien des équipes en souffrance au travail
- Gestion de conflits et régulation d'équipes
- Analyse de la pratique managériale
- Gestion de crise



VOS INTERLOCUTEURS

Olivier Colomb, Président Fondateur du cabinet AVIANCE Conseils

- ➔ Ancien Directeur Général, j'accompagne les Dirigeants et les équipes des établissements sociaux et médico-sociaux dans leurs développements.
- ➔ Spécialisé sur les problématiques stratégiques: organisation, gestion de projets, évaluation et coopérations territoriales, j'interviens également en qualité de conseil pour plusieurs fédérations professionnelles du secteur.
- ➔ Coach Professionnel Certifié, j'ai comme ambition d'accompagner durablement les hommes et les femmes dans leur croissance et leur redonner une capacité d'agir en toutes circonstances.



VOS INTERLOCUTEURS

Michèle VIELFAURE-CHAPUIS

- ➔ J'ai travaillé 30 ans dans la fonction publique hospitalière (IDE, Cadre de Santé formateur, Directeur d'Institut de formation).
- ➔ A ce jour, en tant que Coach Professionnel certifié et Facilitateur de l'Intelligence Collective, j'accompagne les individus, les équipes et les organisations pour redonner du sens à leur travail.

Je suis Créatrice de Relations Professionnelles Humanisantes



Can Stock Photo - csp1929664

NOUS CONTACTER

AVIANCE CONSEILS

- **Siège social** : Pist Oasis131 - Impasse des Palmiers - 30100 Alès
Antenne Ile de France : 43 - Boulevard du Maréchal Joffre - 92340
BOURG LA REINE
- Tél : +33 (0)4 66 43 92 27 Courriel : contact@aviance.fr
www.aviance.fr

**Merci de votre
attention**